

beaucoup que je veuille me plaindre.” Le chanoine constate que ses confrères de Québec se sont imaginés qu’il leur donnait ses revenus de doyen du Chapitre, sa prébende de Chanoine, etc. Il met les choses au point et leur dit nettement qu’il veut bien leur faire crédit dans des temps difficiles, mais qu’ils seront obligés de lui payer tout cela. M. de la Corne signe cette lettre, du 6 février 1759 : “ Lacorne abbé de l’Etoile.”

Les projets d’accommodement entre le Chapitre et le Séminaire arrivaient trop tard, et comme nous l’avons déjà dit, ce fut la conquête qui servit de jugement.

Voici ce que je trouve dans le Registre du Chapitre le 31 mai 1759 : Présents : MM. Poulin, Briand, Gail-
lard, Perrault, Resche, Rigauville, Cugnet, St-Onge et Collet. “ M. Briand a présenté à la Compagnie une lettre de Monseigneur en date du 31 mai dans laquelle Sa Grandeur prie le Chapitre de l’informer 1^o du parti qu’il prendra dans la supposition d’un siège en forme, 2^o si restant à Québec il se prêterait au ministère. La Compagnie a répondu qu’elle resterait et se prêterait au ministère selon les desseins de Monseigneur...” Et c’est ce que firent en effet les excellents chanoines dont nous ne pouvons raconter ici les travaux et les sacrifices.

(à suivre)

M^{sr} HENRI TÊTU